



3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

http://www.cd68judo.fr

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU CD 68 DU 04 JUIN 2016

L'Assemblée Générale a été précédée de la remise de récompenses.

Afin de mettre en valeur les récipiendaires, certaines de ces médailles seront remises, à la demande des clubs dans les clubs respectifs.

---

Le 04 juin 2016, les délégués des associations de Judo et Disciplines Associées du Haut-Rhin se sont réunis en Assemblée Générale au Centre Régional Sportif d'Alsace sur convocation écrite (*annexe 1*) faite par le comité directeur du CD 68 Judo.

Madame la Présidente Joëlle LECHLEITER souhaite la bienvenue l'ensemble des représentants des clubs présents.

L'assemblée Générale est présidée par Mme LECHLEITER Joëlle Présidente du CD 68, assistée de M. CARDOSO Jean-Luc, Secrétaire Général du CD68.

Il a été établie une feuille de présence, émargée par les délégués représentants les clubs, qui est annexée (*annexe 2*) au présent Procès-Verbal.

La dite feuille de présence permet de constater que :

- ➔ Nombre total de clubs dans le Haut-Rhin : 62 soit 2020 voix,
- ➔ **Nombre de clubs présents ou représentés : 49 soit 1575 voix.**

*Les voix se répartissent de la façon suivante :*

- ➔ 37 Présidents de Club représentants 830 voix sur 1010 possibles,
- ➔ 41 Enseignants représentants 745 voix sur 1010 possibles,
- ➔ **Soit un total de 1575 voix sur 2020 possibles.**

### Quorums

Rappel des Quorums statutaires :

- Assemblée Générale Ordinaire : le tiers des membres présents ou représentés (Article 7 des statuts),
- Assemblée Générale Extraordinaire : le tiers des membres présents ou représentés (Article 28).

Les Quorums à atteindre sont de :

- Assemblée Générale Ordinaire 22 clubs représentants 700 voix,
- Assemblée Générale Extraordinaire 22 clubs représentants 700 voix.

En conséquence, les quorums étant atteints, les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires Départementales pourront valablement délibérer sur l'ordre du jour fixé par convocation.



3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

http://www.cd68judo.fr

Madame la Présidente Joëlle LECHLEITER remercie le Secrétaire Général de ces précisions et rappels statutaires et déclare l'Assemblée Générale du CD68 et des associations de Judo et Disciplines Associées du Haut-Rhin ouverte.

Elle salue plus particulièrement la présence des personnalités suivantes :

- M. BLUEM François, Président de Ligue d'Alsace de Judo,
- M. ROSENZWEIG Freddy, Ancien Vice-président de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées, ancien Président de la Ligue d'Alsace,
- M. BRISWALTER Georges, membre d'honneur du CD68,
- Mme DETTERER Viviane, membre d'honneur du CD68.

Elle salue la présence des représentants de la presse locale (l'Alsace).

Elle excuse de leurs absences les personnalités suivantes :

- **FFJDA**
  - M. ROUGE Jean-Luc, Président de la F.F.J.D.A.,
  - M. GIRARDOT Jean-René, Secrétaire Général de la FFJDA,
  - M. SENAUD Jean-Claude, Directeur Technique National de la F.F.J.D.A.,
- **DDCSPP**
  - M. QUENAULT Éric, Directeur Départemental de Jeunesse et Sports de la DDCSPP,
  - M. DUPUY Laurent, Inspecteur Jeunesse et Sports de la DDCSPP,
- **Conseil Général**
  - M. STRAUMANN Eric, Président du Conseil Général du Haut-Rhin,
  - M. SCHITTLY Marc, Président du Conseil Départemental des Sports,
  - Mme FEUTZ Valérie, Directrice du Conseil Départemental des Sports,
- **Mouvement Olympique**
  - M. HAASBECKER Jean-Luc, Président Comité Régional Olympique et Sportif,
  - M. MEYER Georges, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif,
- **Mairie de Mulhouse**
  - M. ROTTNER Jean, Maire de la ville de Mulhouse,
  - M. CHAPRIER Roland, Adjoint aux Sports de la Ville de Mulhouse,
  - M. DAVERIO Francis, Président de l'O.M.S. de Mulhouse,
  - M. BUX Daniel, Directeur du C.S.R.A.,
  - M. FELDMANN Bernard, Directeur d'Archimène,
  - M. BRUTSCHY Hervé, Responsable Départemental du Kendo,
  - Mme BALDHAUF Marthe, Présidente du Comité Départemental du Judo du Bas-Rhin,
- **Les membres du Comité Directeur du CD68** retenu pour raisons professionnelle ou familiale
- **Membres d'Honneur du CD68**
  - M. MAURER Yves, Président d'honneur du CD68,
  - M. HEMMERLIN Gilbert, vice-président d'honneur du CD68.



3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

http://www.cd68judo.fr

Elle excuse de leurs absences les partenaires du CD68 Judo :

- M. SCHRUTT Dominique, Directeur du Crédit Mutuel d'Altkirch, partenaire sur le Challenge Crédit Mutuel des Jeunes (Benjamins, Minimes, Cadets),
- AZ Imprimerie,
- AVELINE Enseignes,
- Bâti-Loisirs BIGMAT,
- CASAL Sports
- DI FABIO Carrelage,
- Radio FLOR'FM,
- Les Fermetures ISOGER,
- Mazda Automobile,
- Musique d'ORELLI
- RUFFIO et fils SARL,
- SPECK SPORTS,
- Le restaurant la TOSCANA,

L'Assemblée observe une minute de silence à la mémoire des membres disparus au cours de la dernière saison.

Après cette minute de silence, Madame la Présidente souhaite, une fois de plus, féliciter les récipiendaires des récompenses qui ont été remises en préalable à l'assemblée et propose que nous passions au point 1 de l'ordre du jour.

## **1. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 05 juin 2015 (annexe 3)**

→ Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

## **2. Rapports du Comité Directeur**

### **2.1. Rapport moral de la Présidente (annexe 4)**

### **2.2. Rapport d'activité du Secrétaire Général (annexe : 5)**

### **2.3. Rapport financier**

### **2.4. Rapports d'activités présentés par les responsables de commissions**

(annexe 6)

Chacun des responsables est invité à venir commenter son rapport

- Responsable du département des ASTP
- Commission Sportive
- Commission d'Arbitrage
- Commission Pédagogique
- Commission Sponsor et communication
- Commission Ceintures Noire et chargé de l'éthique



3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

http://www.cd68judo.fr

- Commission des Récompenses
- Commission de Sélection
- CPS Jeunes, Adultes, Classe Départementale
- Commission Matériel
- Commission Ju-Jitsu et Ne-Waza
- Commission Informatique et Site
- Rapport du département Masse et Jeunes

### 3. Arrêté des comptes annuels (*annexe 7*)

La synthèse est commentée dans les grandes lignes.

Le comparatif entre le budget prévisionnel révisé (ajusté lors de l'assemblée générale de l'année dernière) et le réalisé sont sur le même tableau de synthèse.

Grâce à la rigueur de gestion du trésorier, des responsables de commissions et des efforts des uns et des autres, le budget de cette année dégage un exercice bénéficiaire de 2 544,04€. Ceci malgré une dérive de plus en plus importante dans le versement des différentes subventions des différents organismes.

### 4. Rapport des réviseurs aux comptes (*annexe 8*)

Conformément au mandat que leur a donné l'Assemblée Générale du 23 juin 2014 Mme ANTZ Sylvie et Mme RUH Denise ont révisés les comptes.

Ils soulignent l'excellente qualité et clarté de la gestion financière particulièrement de la part d'un bénévole et remercient M. le Trésorier pour sa disponibilité et le travail fourni.

Les réviseurs proposent à l'Assemblée de voter favorablement les rapports présentés, de donner quitus au trésorier et au comité directeur et d'affecter le résultat au projet associatif.

### 5. Vote d'approbation des comptes valant Quitus de gestion au Comité Directeur (points 2 à 4 de l'ordre du jour)

➔ Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

➔ L'Assemblée Générale se prononce, à l'unanimité pour donner quitus au comité directeur.

### 6. Affectations du résultat

➔ L'assemblée Générale approuve à l'unanimité la proposition d'affectation des résultats (+7069.66€) au projet associatif.



3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

http://www.cd68judo.fr

## 7. Présentation et approbation des budgets

### 7.1. Présentation et approbation du révisé du budget prévisionnel 2016 (annexe 9)

Le Comité Directeur du CD68 propose un budget révisé, prévu en équilibre à 99 000€.

➔ Approuvé à l'unanimité.

### 7.2. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2017 – Cotisation club (annexe 10)

Monsieur le Trésorier nous fait une rapide présentation sur ce budget qui n'appelle pas de remarques particulière.

La cotisation club est reconduite à l'identique.

Pour information, le budget fédéral a été voté avec un tarif de licence de 37€.

Le budget est prévu en équilibre à 90 120€.

➔ Approuvé à l'unanimité.

## 8. Présentation des décisions issues de l'A-G Fédérale (annexe 11 et 12)

La présentation est faite à l'aide du diaporama fédéral ainsi que des différents diaporamas spécifiques.

Elle est commentée par des représentants des clubs du Haut-Rhin à l'Assemblée Générale Fédérale.

Elles concernent les principes de nouvelle gouvernance et leurs différents impacts, les règlements sportifs, le statut particulier de l'académie du judo, etc.

## *Suspension de l'Assemblée Générale Ordinaire et Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire*

## 9. Assemblée Générale Extraordinaire

Mise en conformité avec les textes votés lors de la dernière Assemblée Générales Fédérale : modifications des statuts

*Comme suite aux modifications de statuts de la F.F.J.D.A., les Organismes Territoriaux Délégués doivent procéder à des modifications de statuts pour être en conformité avec les Textes Fédéraux.*

### Rappel des Conditions de Quorum (Article 28 des Statuts)

*L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si le tiers au moins des membres représentant la moitié des voix sont présents.*

*Lors de ces assemblées, les décisions de modifier les statuts doivent être prises à la majorité des deux tiers des membres présents représentant au moins les deux tiers des voix.*



3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

http://www.cd68judo.fr

- ➔ Nombre total de clubs dans le Haut-Rhin : 62 soit 2020 voix,
- ➔ **Nombre de clubs présents ou représentés : 49 soit 1575 voix.**

*Les voix se répartissent de la façon suivante :*

- ➔ 37 Présidents de Club représentant 830 voix sur 1010 possibles,
- ➔ 41 Enseignants représentant 745 voix sur 1010 possibles,
- ➔ **Soit un total de 1575 voix sur 2020 possibles.**

## Quorums

Rappel des Quorums statutaire :

- Assemblée Générale Ordinaire : le tiers des membres présents ou représentés (Article 7 des statuts),
- Assemblée Générale Extraordinaire : le tiers des membres présents ou représentés (Article 28).

Les Quorums à atteindre sont de :

- Assemblée Générale Ordinaire 22 clubs représentant 700 voix,
- Assemblée Générale Extraordinaire 22 clubs représentant 700 voix.

En conséquence, les quorums étant atteints, les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire Départementales pourront valablement délibérer sur l'ordre du jour fixé par convocation.

## Modifications des Statuts du CD68 (*annexe 13*)

Mise en conformité avec les textes votés lors de la dernière Assemblée Générales

La proposition est présentée par Mme la Présidente et M. le Secrétaire Général.

Elles concernent l'annexe 8-3 du Règlement Intérieur Fédéral,.

➔ **L'Assemblée se prononce, à l'unanimité pour la modification proposée.**

## *Clôture Assemblée Générale Extraordinaire et Réouverture Assemblée Générale Ordinaire*

## 10. Modification du Règlement Intérieur du CD68 (*annexe 14*)

Mise en conformité avec les textes votés lors de la dernière Assemblée Générales

Ce point est inscrit systématiquement à l'ordre du jour dans l'éventualité d'une modification nécessaire. Il n'y a pas de modifications à apporter au Règlement Intérieur du CD68.

## 11. Élections

### 11.1. Renouvellement de la commission de surveillance des élections

Afin de contrôler et de s'assurer du bon déroulement des opérations de votes, il est mis en place, conformément aux statuts fédéraux et du comité, une commission de surveillance des élections.



3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

http://www.cd68judo.fr

Quatre personnes, qui ne sont candidates à aucune élection ce jour, sont proposées pour la constituer :

M. BUCHER Daniel, M. LAFILLE Daniel, Mme LECHLEITER Joëlle, M. RITTIMANN Jean-Paul et M. ROSENZWEIG Alfred.

➔ La composition de la Commission de Surveillance des élections est approuvée à l'unanimité.

## 11.2.Élection au Comité Directeur

Conformément aux statuts et règlement en vigueur, l'élection au Comité Directeur se décompose en 2 temps, la tête de liste de la liste bloquée élue sera le Président du Comité Directeur du CD68 Judo.

1<sup>er</sup> temps : liste de bloquée avec tête de liste.

2<sup>ème</sup> temps : candidature dite individuelle.

### 11.2.1 Élection de la liste bloquée

Deux listes dites bloquées ont été portées à la connaissance du Comité Directeur sortant et validées par la Fédération.

Liste A : conduite par M. CARDOSO Jean-Luc

Liste B : conduite par M. LOUX Hugues

Chacune des 2 têtes de liste présente ces candidats ainsi que leur projet.

Les listes sont soumises aux voix.

Dans l'ordre de la liste d'émargement, chaque représentant de club est appelé venir émarger et déposer son bulletin dans l'urne de vote prévues à cet effet sous le contrôle de la commission de surveillance des élections.

Résultat des votes :

- Liste A : 775 voix.
- Liste B : 770 voix.
- Blancs ou nul : 55 voix.

En conséquence la liste A conduite par M. CARDOSO Jean-Luc est élue à la majorité des suffrages.

Conformément aux statuts et règlement en vigueur, le nouveau président du Comité Directeur est M. CARDOSO Jean-Luc.

Il remercie les clubs de leurs suffrages et propose que Mme LECHLEITER Joëlle, Présidente sortante, assure la présidence de cette assemblée générale jusqu'à son terme.

Mme LECHLEITER accepte la proposition.

La proposition est soumise aux voix de l'Assemblée Générale.

➔ La proposition est approuvée à l'unanimité.

### 11.2.2 Élection des candidatures individuelles

Conformément aux dispositions statutaires, les candidats qui se sont présentés sur une liste bloquée et qui n'ont pas été élus ont la possibilité de reporter leur candidature en candidature individuelle.

Mme LECHLEITER demande si tel est le cas.



3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

http://www.cd68judo.fr

M. MERTINS Ralph et Mme LEBOUVIER Laurence font savoir qu'ils souhaitent bénéficier de cette disposition.

➔ L'assemblée en prend acte à l'unanimité.

Mme BADEL Isabelle souhaite retirer sa candidature individuelle.

➔ L'assemblée en prend acte à l'unanimité.

Les candidatures régulièrement portées à la connaissance du Comité Directeur du CD68, conforme aux textes en vigueur et validées par la Fédération sont, par conséquent, dans l'ordre alphabétique, les suivantes :

Mme BARTSCH Marie-Claire

Mme BENRABAH Tsorya

M. BIENAIME Patrick

M. BRUCKERT Jean-Joseph

M. BRUXELLE-FEYLER Marcel

M. BURGUNDER Bernard

M. JUTKOWIAK Jean-François

M. LAURENCOT Jérôme

Mme LEBOUVIER Laurence

M. MERADI David

M. MERTINS Ralph

M. METZGER Jean-Paul

M. SANCHEZ Jordan

M. SCHNABEL Stéphane

Dans l'ordre de la liste d'émargement, chaque représentant de club est appelé venir émarger et déposer son bulletin dans l'urne de vote prévues à cet effet sous le contrôle de la commission de surveillance des élections.

Résultat des votes :

Mme BARTSCH Marie-Claire	745
Mme BENRABAH Tsorya	510
M. BIENAIME Patrick	475
M. BRUCKERT Jean-Joseph	910
M. BRUXELLE-FEYLER Marcel	825
M. BURGUNDER Bernard	930
M. JUTKOWIAK Jean-François	415
M. LAURENCOT Jérôme	180
Mme LEBOUVIER Laurence	1025
M. MERADI David	665
M. MERTINS Ralph	985
M. METZGER Jean-Paul	450
M. SANCHEZ Jordan	420
M. SCHNABEL Stéphane	1120





3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

http://www.cd68judo.fr

Sont élus, par ordre de nombre de voix :

M. SCHNABEL Stéphane, Mme LEBOUVIER Laurence, M. MERTINS Ralph, M. BURGUNDER Bernard, M. BRUCKERT Jean-Joseph, M. BRUXELLE-FEYLER Marcel, Mme BARTSCH Marie-Claire.

### **11.3. Election des Délégués Nationaux représentants les clubs à l'AG Fédérale**

Les candidatures régulièrement portées à la connaissance du Comité Directeur du CD68, conforme aux textes en vigueur et validées par la Fédération sont, par conséquence, dans l'ordre alphabétique, les suivantes :

M. ANTZ Marcel

M. KOENIG Didier

M. LOUX Hugues

M. METZGER Jean-Paul

Mme SCHULER Nathalie

L'attention des représentants des clubs est attirée sur le fait qu'il ne peut y avoir plus d'un seul représentant issue d'un même club à l'Assemblée Générale Fédérale.

Dans les candidatures, trois personnes issues du même club sont candidates. Conformément aux statuts et textes en vigueur le départage se fera au nombre de voix.

Dans l'ordre de la liste d'émargement, chaque représentant de club est appelé venir émarger et déposer son bulletin dans l'urne de vote prévues à cet effet sous le contrôle de la commission de surveillance des élections.

Résultat des votes :

M. ANTZ Marcel 1265

M. KOENIG Didier 1065

M. LOUX Hugues 970

M. METZGER Jean-Paul 930

Mme SCHULER Nathalie 1245

Sont élus, par ordre de nombre de voix :

M. ANTZ Marcel, M. KOENIG Didier, M. METZGER Jean-Paul, Mme SCHULER Nathalie (1<sup>ère</sup> suppléante de M. ANTZ Marcel) et M. LOUX Hugues (suppléant de M. ANTZ en cas d'indisponibilité de Mme SCHULER Nathalie).

### **11.4. Election des Délégués Régionaux représentants les clubs à l'AG de la Ligue**

Les candidatures régulièrement portées à la connaissance du Comité Directeur du CD68, conforme aux textes en vigueur et validées par la Fédération sont, par conséquence, dans l'ordre alphabétique, les suivantes :

M. ALTENBURGER Didier

M. BRUCKERT Jean-Joseph

M. HEIMBURGER Thierry



3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

http://www.cd68judo.fr

Dans l'ordre de la liste d'émargement, chaque représentant de club est appelé venir émarger et déposer son bulletin dans l'urne de vote prévues à cet effet sous le contrôle de la commission de surveillance des élections.

Résultat des votes :

M. ALTENBURGER Didier	1115
M. BRUCKERT Jean-Joseph	1400
M. HEIMBURGER Thierry	960

Sont élus, par ordre de nombre de voix :

M. BRUCKERT Jean-Joseph, M. ALTENBURGER Didier et M. HEIMBURGER Thierry.

## 12. Désignation des réviseurs aux comptes

Candidats :

- M. WIRA Laurent,
- M. WENZINGER Thierry,

Mme la Présidente de séance soumet les candidatures aux voix.

➔ **Les deux candidats sont élus à l'unanimité.**

## 13. Autres questions portées à l'ordre du jour

Aucune question n'a été portée à l'ordre du jour, Madame la Présidente propose que nous passions au point suivant.

## 14. Informations diverses

Une grande partie des informations diverses ont été abordées lors de la présentation des décisions de l'Assemblée Générale Fédérale.

Néanmoins, quelques rappels sont faits :

➔ **Contrat club**

Un très grand nombre de contrat club ne sont pas à jour : pas de professeur déclaré, composition du comité directeur, jour et horaire de cours, lieu(x) d'entraînement(s) etc. Il vous suffit d'aller sur l'Extranet de votre club et de mettre à jour les données.

➔ **Cotisations clubs**

Il est rappelé que la cotisation club est l'affiliation du club à la Fédération Française de Judo et au CD68. Elle est à régler au plus tôt en début de saison et avant le 15 Décembre.

## 15. Questions diverses

Aucune question.



3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

http://www.cd68judo.fr

## 16. Intervention des invités

### ➔ M. BLUEM François (*Président de la ligue d'Alsace de Judo*)

Il remercie le CD68 de son invitation et nous félicite pour la bonne tenue et la qualité des échanges et remarques de l'Assemblée Générale.

Il tient, lui aussi, à souligner les très bons résultats sportifs de ces derniers temps. Il félicite toutes les structures mises en place qui concourent à obtenir ces résultats.

Il nous invite à continuer à chercher des jeunes notamment pour arbitrer ou assurer l'encadrement dans les clubs comme dirigeant ou professeur.

Il nous rappelle que la prochaine échéance administrative sera la fusion des 3 régions Alsace, Lorraine et Champagne/Ardennes. Ceci impliquera de nouvelles habitudes et réflexes à apprendre, mais il n'est pas inquiet, les judokas savent s'adapter.

Il souhaite remercier tous les clubs pour leurs invitations aux Assemblées Générales. Malheureusement il ne peut participer à toutes, mais assure tous les clubs de son soutien.

### ➔ M. CARDOSO (*Président du CD68 Judo*)

Il remercie toutes les personnalités pour leurs interventions, rappelle que nous nous battons chaque jour pour faire progresser le Judo Haut-rhinois, tant sur le plan sportif que pédagogique ou du développement.

Il remercie encore une fois les clubs de leurs implications dans la vie du CD68.

Il remercie le club et la commune de Guebwiller d'avoir accueilli cette Assemblée Générale.

Il remercie tous les représentants des clubs d'être venus et avant de nous inviter à partager un verre autour du pot du sportif, il propose que nous remercions par une ovation Mme LECHLEITER Joëlle pour ses nombreuses années à la tête du judo Haut-Rhinois.

Il soumet aux représentants des clubs du Haut-Rhin la proposition de nommer Mme LECHLEITER Présidente d'Honneur du CD68.

Cette proposition est validée par l'ensemble des présents par une ovation.

Le Président  
M. CARDOSO Jean-Luc